

Une compétence communautaire

Dans un contexte qui reste difficile, une volonté politique forte affirmée par tout un territoire, associée à des talents et des savoir-faire spécifiques qui font la richesse de ce même territoire doivent être logiquement porteurs d'emplois et de développement économique.

La Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze gère deux zones intercommunales : les Alleux à Favars et bientôt à Saint-Mexant, ainsi que la zone de la Geneste à Naves.

La Communauté de communes est partie prenante, au titre du SYMA du Pays de Tulle, sur la zone de la Montane qui voit enfin après de longues années d'inertie, l'arrivée d'une nouvelle entreprise.

A Tulle, la Communauté de Communes a initié et porté le projet de l'hôtel d'entreprises qui vient d'être inauguré sur l'ancien site de GIAT à Tulle.

Rencontre avec

Michel Jaulin

Vice-président en charge de la commission "développement économique".

L'hôtel d'entreprises a ouvert officiellement le 2 juin dernier. Pouvez-vous nous faire le point sur cette nouvelle infrastructure communautaire ?

L'hôtel d'entreprises est aujourd'hui bien sur ses rails. La communauté de communes a procédé à un appel à candidatures pour la gestion de ce site à haute valeur économique. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tulle et Ussel, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Corrèze avec l'association Impact, regroupées sous l'appellation « association de gestion de l'hôtel d'entreprises » ont été choisies pour assurer une délégation de service public.

L'hôtel d'entreprises est essentiel pour le développement économique du territoire. Il répond à une demande. Nous proposons sur ce site 47 bureaux, 6 ateliers et des prestations qui sont nécessaires aux jeunes créateurs d'entreprises : haut débit, salle de réunions, bureautique, mais aussi pôle de soutien et conseils.

L'association Impact, premier locataire de l'hôtel d'entreprises, garde son activité d'accompagnement et d'hébergement des créa-

teurs d'entreprises. Elle sera moteur pour l'attractivité du site. Nous attendons ensuite une montée en charge progressive. Je suis plutôt confiant.

Comment va fonctionner l'hôtel d'entreprises ?

L'association de gestion procède actuellement au recrutement d'un directeur. Il ou elle devra avoir une double compétence : être à la fois un excellent gestionnaire et un excellent commercial. Il ou elle assurera la gestion de l'hôtel d'entreprises ainsi que toutes les démarches qui permettront de repérer, de recruter et d'accueillir de nouveaux porteurs de projets. De plus, son rôle, et non des moindres, sera de mettre tout en œuvre pour permettre un soutien de chaque instant à ces jeunes chefs d'entreprises. Il devra faire en sorte que leur passage dans l'hôtel d'entreprises soit propice à une installation durable.

Pouvez-vous nous faire point sur les zones de Favars et de Naves ?

La zone des Alleux à Favars a fait le plein avec l'installation de l'entreprise TEMACO. L'extension sur Saint-Mexant que nous nommons "Les



Michel Jaulin, vice-président de la communauté de communes et Gisèle Mazaud en charge à la communauté de communes du développement économique.

Alleux 2", est en cours. 550 000 € sont budgétisés pour la viabilisation des 7 hectares. Cette nouvelle zone sera opérationnelle très rapidement et permettra de doper l'activité économique.

A l'opposé, du côté de Naves, après l'installation prochaine de la SCOPELEC, reste un petit terrain disponible avec réseau. Nous avons une réserve foncière de 12 000 m². Elle a pour défaut d'être trop près de l'autoroute. Si nous voulons rester dans une démarche environnementale, sa viabilisation demandera réflexion.

D'une façon plus globale, comment appréhendez-vous votre nouveau rôle de vice-président en charge du développement économique ?

C'est évidemment une grande charge mais je crois que nous

avons sur notre territoire de nombreuses compétences que nous devons encourager et valoriser. Je veux aussi dire que pour des raisons de logique environnementale ou stratégique, entre autres prescrites dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale, tout le monde ne peut pas avoir sa zone artisanale. Cependant, tout le territoire doit pouvoir bénéficier des retombées des zones existantes. A proximité des échangeurs autoroutiers : des zones à vocation économique. Ailleurs, des équipements à vocation sportive ou de loisirs, ... ■

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE LA CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISES

Ce concours s'adresse à toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'une entreprise en Pays de Tulle.

Renseignements

Association de gestion de l'hôtel d'entreprises de Tulle

Pépinière Impact
Rue du 9 juin 1944 - 19000 TULLE
Tél. 05 55 20 87 00

Vendredi 12 juin : inauguration de l'hôtel d'entreprises en présence du Préfet, du Président du Conseil Général, du Conseil Régional et des représentants de l'association de gestion de l'hôtel d'entreprises : chambres consulaires et association Impact.



Le groupe Scopelec bientôt sur la zone de la Geneste à Naves



Les travaux de construction du bâtiment ont démarré. Visite de chantier avec Gérard Laraisnable, directeur de Région et Anne Vernet, chef de l'agence d'Egletons.

D'abord entreprise coopérative créée en 1973 à Revel dans le sud-ouest, Scopelec est aujourd'hui un groupe de 850 collaborateurs dont le budget, de 83 millions d'euros en 2008, doit dépasser les 90 millions d'euros en 2009. Son rayonnement couvre 40 départements du nord-ouest au sud-ouest de la France. 25 agences et centre de travaux sont répartis sur cet immense secteur.

SCOPELEC, monde des réseaux et des télécommunications, partage

son activité en trois métiers distincts :

- **Syscom** : Vente, maintenance et installation de systèmes de communication, services, équipement et analyse des besoins pour l'entreprise,...

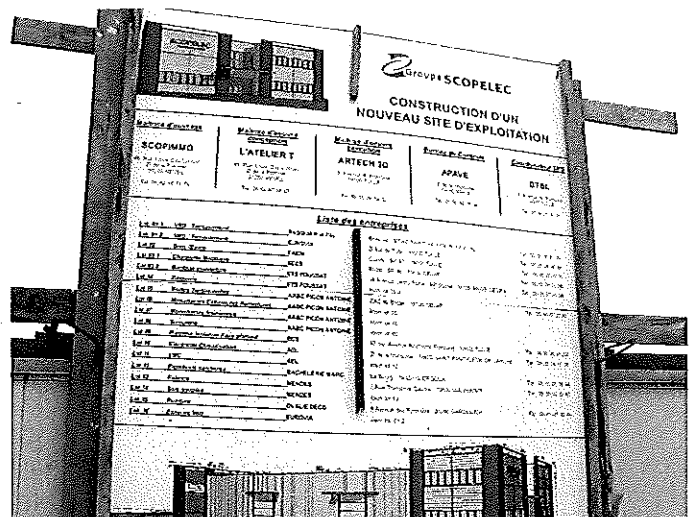
- **Infracom** : conception, déploiement et maintenance d'infrastructures de télécommunications fixes et mobiles pour les opérateurs de télécommunications (activité essentielle de la future antenne de Naves),

- **Energie** : déploiement et maintenance de réseaux de transport et distribution en électricité, gaz, signali-

sation lumineuse, éclairage public. VRD et Génie Civil.

L'agence d'Egletons s'installera sur la zone de la Geneste à Naves avant la fin de l'année 2009. La position stratégique de la zone communautaire, entre autoroute A20 et A89, a été évidemment déterminante dans le choix du Groupe.

Les dirigeants ont également été séduits par la situation au cœur du Limousin qui va leur permettre de renforcer la proximité avec les clients de la Région Limousin et de développer d'autres partenariats, notamment avec les collectivités territoriales. ■



Les travaux sont en cours sur la zone de la Geneste. Installation prévue de la SCOPELEC avant la fin 2009. 300 m² de bureaux et 600 m² de locaux de stockage seront construits

Terrain : 5000 m²

Investissement : environ 850 000 €.

72 personnes s'installeront à Naves. L'agence gère également les centres de travaux de la région Centre Val de Loire (18 personnes) et de la Charente (17 personnes).